

Programme intermédiaire – Niveau 2

Cette formation vous permettra de maîtriser les nouvelles fonctionnalités de Word en terme de convivialité et de graphismes.

Vous aurez ainsi la possibilité de produire plus efficacement et rapidement des documents professionnels.

Public visé

Tous les utilisateurs pratiquant déjà Word (secrétaires, assistant(e)s...)

Pré-requis : maîtriser les bases de Word.

Coûts

375 € TTC par personne.

1 600 € TTC par groupe.

Objectifs

Personnaliser l'interface de Word.

Maîtriser les fonctionnalités avancées.

Durée

14 heures réparties sur 2 jours

ou 7 modules de 2 heures.

Programme

1. Personnaliser pour gagner du temps

Définition de la mise en page par défaut
Personnalisation de l'Accès rapide
Enrichissement de la correction automatique.

2. Mettre en forme le texte

Insertion de WordArt
Insertion d'images
Insertion de notes de bas de page.

3. Structurer les documents longs

Maîtrise des styles
Utilisation des thèmes
Définition de la page de garde, des sauts de page et de section
Utilisation du mode plan.

4. Illustrer des documents

Insertion et modification d'une image, un tableau ou un graphique
Définition de l'habillage des textes autour des objets
Positionnement des objets.

5. Créer des tableaux complexes

Dessin d'un tableau
Illustration et ajout des bordures
Conversion de tableau en texte.

6. Publiposter

Préparation des données pour la fusion
Création du document principal
Création d'un fichier d'adresses
Fusion des fichiers.

Les plus :

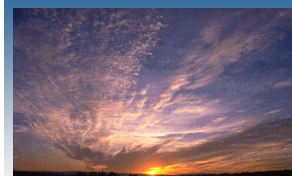
- Une mise en pratique systématique.
- Une approche professionnelle.
- Un respect de la progression individuelle.
- Un support pédagogique complet, détaillé, illustré et séquencé.

Pôle Economie Solidaire
Chemin du Larris
Avenue du 8 mai 1945
91 150 ETAMPES

Téléphone :
01 60 80 91 52

Télécopie :
01 69 16 89 22

Messagerie :
contact@horizons91.fr



Dates

Nous contacter.

Organisme de formation labellisé par l'Institut FEPEM de l'emploi familial.

Organisme de formation qualifié ISQ-OPQF dans les domaines de
« Formations générales préprofessionnelles et d'insertion » et
« Formations spécifiques à des métiers »